

COMMUNE DE GRIGNON**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2022.06.16_05**

Le 16 juin deux mil vingt-deux, à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Annette BELLANGER -Lina BLANC -Corinne BUSALB- André CARRABIN - Michel CREMONE - Pascal DUMONT — Bernard FUMEY- Virginie GARDET – Jean-Pierre MARGUERIE- Valérie MATHE - Stéphanie MARTIN - Marino PASQUALON – Nicole RECORDON- François RIEU - David TORDJMANN.

Était excusé : Thierry BINET (Pouvoir à Bernard FUMEY) Olivier RUFFIER (Pouvoir à Pascal DUMONT) - Rémi FERRONT (pouvoir à Stéphanie MARTIN)

Secrétaire de Séance : David TORDJMANN

Date de convocation : le 10/06/2022.

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Abstentions :

Contre :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20220616-20220616-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022

Messieurs Marino PASQUALON, Pascal DUMONT et Bernard FUMEY, ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : Lina BLANC.

**DELIBÉRATION 5 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET CLASSE DE
DECOUVERTE ECOLE ELEMENTAIRE 2022**

Madame Lina BLANC présente au Conseil Municipal les propositions de la Commission vie locale pour l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2022 :

Subventions aux Associations	Voté le 27/09/2021	Montant demandé par l'association	Proposition de la commission vie locale	Voté le 16/06/2022
ACCA	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
AÎNES RURAUX	500,00 €	600,00 €	800,00 €	800,00 €

ANCIENS COMBATTANTS	300,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €
ENDURANCE GRIGNON	700,00 €	700,00 €	800,00 €	800,00 €
FEP	1 200,00 €	3 200,00 €	2000,00 €	2000.00 €
LES MOMES DE GRIGNON	1 400,00 €	2 500,00 €	800,00 €	800.00 €
CYCLOS GRIGNON CLUB	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
TAEKWONDO	500,00 €	500,00 €	800,00 €	800,00 €
TELETHON GRIGNON MONTHION ESSERTS-BLAY	0 €	Appréciation des élus	300 €	300.00 €
US GRIGNON	3 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €
APG (Amicale du Personnel de Grignon)	6 200,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE CLASSE DE DECOUVERTE				10 000.00 €
Total des Subventions	15 600 €	21 200 €	15 500,00 €	26 500,00 €

Madame Lina BLANC précise que les crédits ouverts au B.P. 2022 sont de 28 000.00 €.

Monsieur Pascal DUMONT, 1er Adjoint et conjointement Président de l'ACCA, Monsieur Marino PASQUALON, conseiller municipal et conjointement Président de l'US GRIGNON, ainsi que Monsieur Bernard

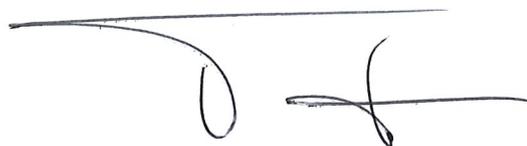
FUMEY, conseiller municipal et conjointement Président des Cyclos Club de Grignon, sont invités à quitter la salle, et à ne pas prendre part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'attribution des subventions de fonctionnement 2022 aux associations et à l'école élémentaire, pour un montant de 26 500.00€ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement des sommes à chaque association ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2022.

A GRIGNON, le 16 juin 2022

Le Maire,
François RIEU



Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le
(Voir cachet) :
Et de la publication, le



